



Département de l'Oise

Ville de Bury
(60250)

ARRÊTE 2025-53

PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION ET INTERDICTION DE STATIONNEMENT

David BELVAL, Maire de la Commune de Bury,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2211 et suivants ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes, et l'instruction interministérielle, livre I-8ème partie « Signalisation temporaire » pris en vertu de son article I et approuvé par arrêté interministériel en date du 06 novembre 1992 ;

Considérant l'intérêt majeur de la sécurité et de la tranquillité publiques ;

Considérant qu'à l'occasion de travaux de raccordement de poste, par la société **CORETEL EQUIPEMENTS**, sis **TSA 54050 26 Avenue de l'île Saint Martin (92894) NANTERRE CEDEX 9**, qui vont être réalisés dans la **rue Voltaire**, il y a lieu de restreindre la circulation et d'interdire le stationnement dans cette rue du **Lundi 05 mai 2025 au Vendredi 06 juin 2025** ;

ARRÊTE

Article 1 : La société **CORETEL EQUIPEMENTS** est autorisée à réaliser les travaux de raccordement de poste, **rue Voltaire du Lundi 05 mai 2025 au Vendredi 06 juin 2025, de 8h00 à 17h00**. Pendant cette période les restrictions seront les suivantes :

Article 2 : La circulation de tous les véhicules sera restreinte sur la route suscitée. La circulation sera alternée par demi-chaussée. L'alternat se fera par feux tricolores. La vitesse sera réduite à 30km/h.

Article 3 : Le stationnement sera interdit sur la longueur du chantier (côté pair et impair) **rue Voltaire**. L'entreprise exécutant les travaux est autorisée à stationner les véhicules nécessaires à leur exécution.

Article 4 : Par dérogation, la voie susnommée pourra être utilisée par les véhicules de police ou de secours et assistance aux biens et aux personnes ainsi que par les services municipaux.

Article 5 : La signalisation sera conforme à l'instruction générale sur la signalisation et posée par l'entreprise **CORETEL EQUIPEMENTS** qui exécute les travaux.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Major de la Brigade de Gendarmerie de MOUY,
- Centre de secours de MOUY,
- Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- Monsieur LOGGHE Philippe, représentant l'entreprise **CORETEL EQUIPEMENTS**,
- Monsieur DENEUX Emmanuel, représentant l'entreprise **ENEDIS**.

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **BURY**, le **25 avril 2025**

Le Maire,
David BELVAL



CORETEL EQUIPEMENTS.

TSA 54050
26 avenue de l'île Saint Martin

92894 NANTERRE CEDEX 9

France

Tel: +33344121030

Fax:

2517036451.251701DAC04.01@captidec.fr

Réf. Protys :

2517036451.251701DAC04

N° affaire :

DC22/024292

MAIRIE DE BURY

SECRETARIAT

Place Charles-De-Gaulle

60250 BURY

France

Courriel: urbanisme@mairie-bury.fr

Tel: +33344565254

Fax:

Objet: Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9

Le : 23/04/2025

Signataire : CORETEL EQUIPEMENTS

(Accompagnement_V5.10_1.02)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur Particulier Service public Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Dénomination : CORETEL EQUIPEMENTS.

Adresse : TSA 54050 26 avenue de l'île Saint Martin

Code postal : 92894 Localité : NANTERRE CEDEX 9 Pays : France

Nom contact : MR LOGGHE Prénom contact : PHILIPPE

Téléphone : 0685989956 Indicatif pays : +33

Fax : 0344121031 Indicatif pays : +33

Courriel : 2517036451.251701DAC04.01@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Nom contact : _____ Prénom contact : _____

Téléphone : _____ Indicatif pays : _____

Fax : _____ Indicatif pays : _____

Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____

Adresse Numéro : _____ Nom de la voie : RUE VOLTAIRE

Code postal : 60250 Localité : BURY

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : RACCORDEMENT DE POSTE

Date prévue de début des travaux : 05/05/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 90

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 90 Date de début de réglementation 05/05/2025

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie Nombre de voie(s) supprimée(s) _____

(DAC_P1_V5_v1.02)

Interdiction de :

Circuler

véhicules légers poids lourds

Stationner

véhicules légers poids lourds

Dépasser

véhicules légers poids lourds Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise

Dénomination : CORETEL EQUIPEMENTS.

Adresse : TSA 54050 26 avenue de l'île Saint Martin

Code postal : 92894 Localité : NANTERRE CEDEX 9 Pays : FranceNom contact : MR LOGGHE Prénom contact : PHILIPPETéléphone : 0685989956 Indicateur pays : +33Fax : 0344121031 Indicateur pays : +33Courriel : coretel@coretel-sa.com

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

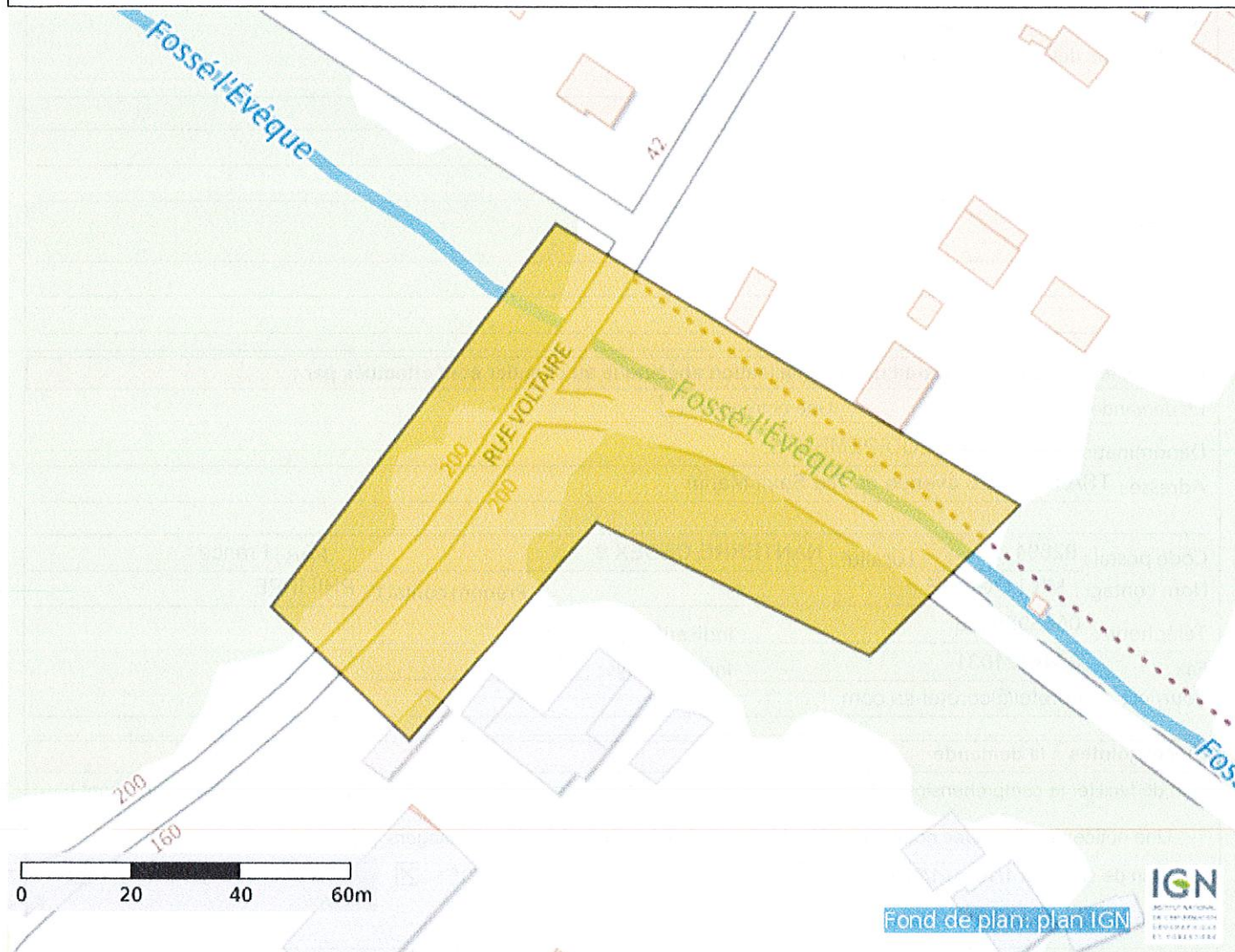
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies Numéro d'affaire : DC22/024292Fait à : NANTERRE CEDEX 9Le : 23/04/2025Nom : CORETELPrénom : EQUIPEMENTS

Qualité : _____

(DAC_P2_V5_v1.02)

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2025042301127P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

651768.9092476877

6912931.263223315

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

2,33675177893686 49,31360003663363
2,33640309176493 49,31381336311364
2,33712192378092 49,31442536018338
2,33829673132944 49,31397772878779
2,33791585764933 49,31373642580112
2,33722384772348 49,31394975169053
2,33675177893686 49,31360003663363

(PlanDetail_Protys_v1.01)

Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
 (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2025042301127P

N° affaire du responsable du projet: DC22/024292

Date de la déclaration : _____

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : ENEDIS

Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : ENEDIS

Complément / Service : _____

N° , Voie : 4 RUE ST GERMER

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 6 0 0 0 0 Commune : BEAUVAIS

Personne à contacter : MR DENEUX EMMANUEL

Tél. : _____ Fax(1) : _____

Courriel(1) : emmanuel.deneux@enedis.fr

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : 2025042301127P

N° affaire de l'exécutant des travaux: DC22/024292

Date de la déclaration : 23/04/2025

Nature de la déclaration (voir les codes au verso): INITIAL

Exécutant des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination : CORETEL EQUIPEMENTS.

Complément / Service : TSA 54050

N° , Voie : 26 avenue de l'île saint Martin

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 9 2 8 9 4 Commune : NANTERRE CEDEX 9

Pays : France N° SIRET : _____

Nom de la personne à contacter : MR PHILIPPE LOGGHE

Tél. : +33685989956 Fax(1) : +33344121031

Courriel(1) : coretel@coretel-sa.com

Emplacement du projet

Adresse (2) : RUE VOLTAIRE

CP : 6 0 2 5 0 Commune principale : BURY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : RUE VOLTAIRE

CP : 6 0 2 5 0 Commune principale : BURY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : RBL TER

Décrivez le projet : RACCORDEMENT DE POSTE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 05/05/2025 Durée du chantier : 90 jour(s)

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : RBL TER

Décrivez les travaux : RACCORDEMENT DE POSTE

Techniques utilisées(3) : ELE ENG MAN PEL VIB

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : 100 cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 05/05/2025

Durée du chantier : 90 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : _____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : _____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : ENEDIS

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

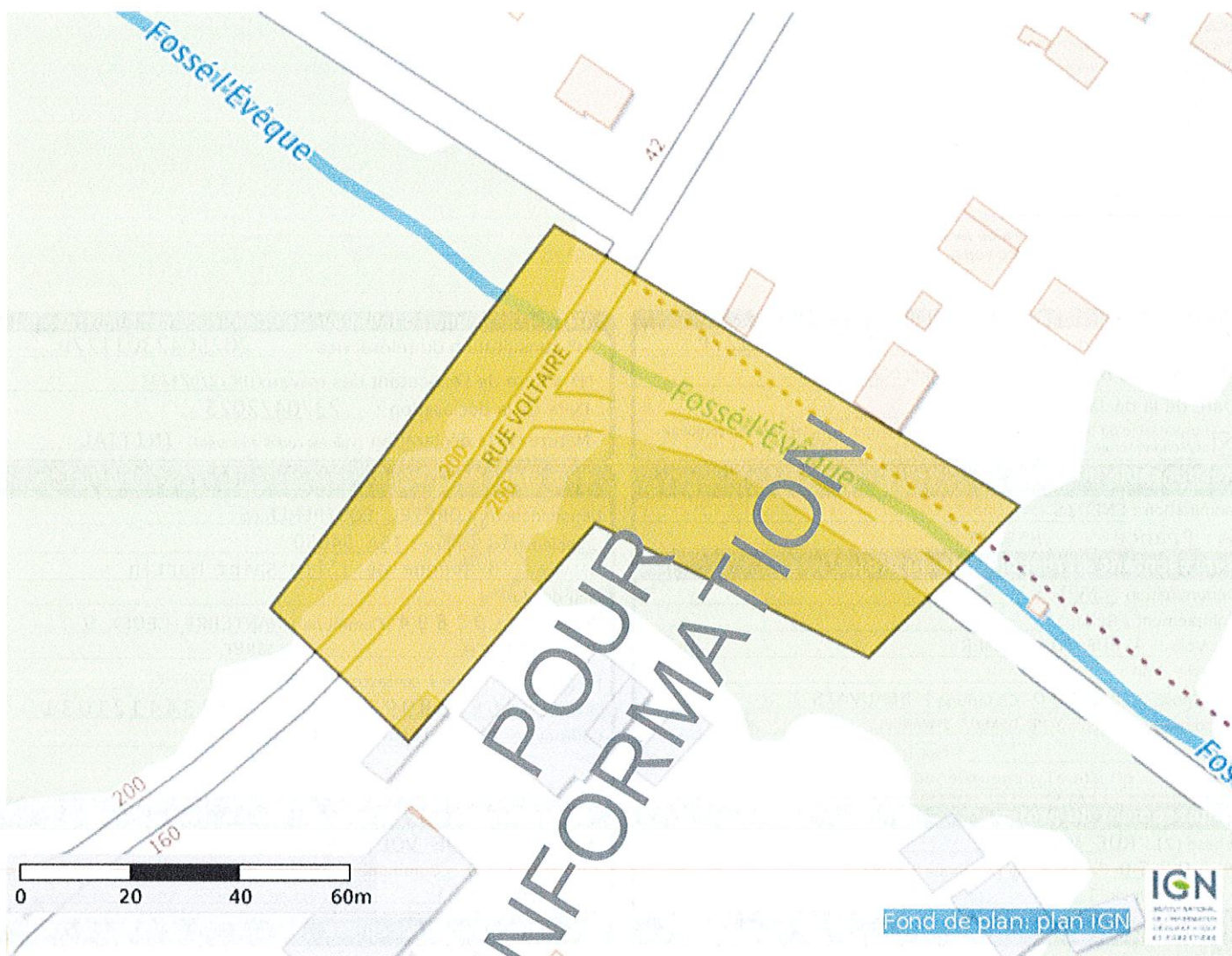
Nom : CORETEL EQUIPEMENTS

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Référence Protys de ce document : 2517036451.251701DC01

Numéro de consultation du GU : 2025042301127P



Coordonnées (Lambert 93) : 651768.9324999158

6912931.27728264

Liste des communes concernées :

Bury ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2,33675177893686 49,31360003663363
2,33640309176493 49,31381336311364
2,33712192378092 49,31442536018338
2,33829673132944 49,31397772878779
2,33791585764933 49,31373642580112
2,33722384772348 49,31394975169053
2,33675177893686 49,31360003663363

(Emprise_Protys_v1.3)